

Au S^r. Plombon.

Au S^r. Tinslin

2. Mars 1834.

Paris.

603

Monsieur.

Je vous demande pardon de cette dernière impertinence, & de celle qui vous devante le 15^e dans demain. Il a voulu de donner le coup de partie à ce que vous sçavez, non sans m'obliger de ce qu'on la laisse demander quatre fois, ce que feu M. le Prince son frère fit passer par écrit au premier coup, & sans aucune reconnaissance. La ou j'y la franchi d'impunité de tout le jardin a passé de vant, une note assurée de près de 100. francs de respondy suivra après, & la discharge d'une dépense de bled 4000. francs; car, quoy qu'on dit, la muraille ne sçaurra conté moins à la Comte, parce qu'il lui j' de vouloir à charge plus qu'à moy 180. pieds, faisant les deux fois de l'Estivage. Je vous supplie Mr. Plombon de faire conclure ces considérations à ceux qu'il appartient, afin que de quelque ingratitude qu'on s'adonne de me traiter, (car j'ose bled dire qu'il n'y a que deux. Ruyse que j'u n'aye eu occasion d'obtenir dans la Chambre des Comptes) au moins le monde apprenne à un exemple, qu'un Prince, aussi soigneux de bled et avantage d'Estivage qu'aucun d'ailleurs des Comptes que ce puisse estre, ne doit point se rebute si souvent, par les Comptes qu'on prendra sçavoir d'le blamer se pecheur. A vous, Monsieur, qui sçavez la civilité mieux que tout ce qui s'en vante, je ne fero plus longue parole d'une matière qui déjà vous doit sçavoir, ainsi sçavez vous assurément, quelle reflexion qu'il fera l'effet de vos paroles et mon sçavoir, m'obligera de me dire à jamais
P.

604.

[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]